

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MILANGES RELIGIEUX.

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XI. Montreal, Vendredi, 8 Septembre 1848. No. 102.

ROME.

Quelques-uns des bataillons de volontaires romains qui ont capitulé à Vicence et se sont fait condamner par les Autrichiens à trois mois de repos, sont rentrés à Rome où le parti libéral leur a décerné les honneurs d'un solennel triomphe. Le sénat et le peuple se sont portés à leur rencontre jusqu'à Ponte Mole : les rues étaient jonchées de fleurs, les murailles décorées de tentures. Le vieux prince Corsini, sénateur de Rome, dans une harangue digne de Tite Live, a exalté leurs exploits et leur a promis des récompenses nationales. Les légions victorieuses de l'ancienne Rome eussent envié l'éclat de ce triomphe. Il faut bien pardonner un peu d'exagération à l'enthousiasme militaire des Romains. Parmi ces volontaires d'ailleurs, il y a des victimes, s'il n'y a pas eu de grands héros. Plusieurs ont été blessés; d'autres, peu habitués aux fatigues de la guerre, sont rentrés dans leurs foyers dans un état de souffrances qui méritent tout l'intérêt de leurs concitoyens. Aussi applaudissons-nous de tout notre cœur à l'acte de munificence du marquis Patrizzi qui vient d'offrir pour les premiers besoins des plus nécessiteux une somme de 10,000 écus romains (environ 54,000 fr.). Cela vaut mieux que toute la poésie dont le parti libéral a déjà entouré ces pauvres volontaires. Les fumées de la gloire leur sont montées à la tête : on les a reçus comme des vainqueurs, ils ont dû se croire une puissance, et malheureusement l'attitude qu'ils ont prise indique assez que si devant les autrichiens la fortune ou toute autre cause a trahi leur courage, ils entendent porter haut la tête et la parole au milieu de leurs concitoyens. A la suite d'une copieuse collation que le prince Doria, ministre de la guerre, leur a fait servir dans les galeries de son palais, le choix entre deux sermons leur ayant été offert, ils ont déclaré qu'ils ne voulaient ni de l'un de l'autre, mais qu'ils prétendaient s'installer plus confortablement dans un couvent du voisinage, le couvent des Jésuites, dont une partie est encore occupée par le collège germanique. Le prince Doria et le prince Aldebrandini, général de la garde civique, ont vainement essayé de leur faire comprendre l'inconvenance et l'irrégularité de leur demande. Il a fallu en passer par la volonté de ces nouveaux maîtres. Le ministre Mamiani s'était d'abord empressé d'accéder à leur demande. Mais cette concession n'a été qu'une lâcheté gratuite : sans attendre sa permission, les volontaires s'étaient installés dans la sainte demeure des religieux proscrits. Le Saint Père, que cette série d'actes outrageants pour son autorité contristait profondément sans ébranler son courage, a déclaré par l'organe de la *Gazzetta Ufficiale de Rome*, que cette permission est exclusivement le fait de l'autorité ministérielle. Pie IX en est réduit à protester contre le ministère que l'émème lui a imposé, et que la violence seule maintient au pouvoir.

Un autre événement plus douloureux et plus grave a porté la consternation dans Rome et l'affliction la plus vive dans le cœur du souverain pontife. Le 26 juillet, vers huit heures et demie du soir, un jeune prêtre, M. Francesco Ximenès principal rédacteur d'un petit journal intitulé le *Cassanese* se rendant au couvent du Gesù pour y embrasser ses deux frères qui font partie de la légion des volontaires, fut frappé d'un coup de poignard et tomba mort sur la place. Ce jeune prêtre écrivait en même temps dans le *Labaro*. Quoique l'assassin n'ait pas été arrêté, personne ne doute qu'une vengeance politique n'ait armé son bras. Le *Labaro* publie les lignes suivantes qui suffisent pour montrer où en est aujourd'hui la liberté et la sécurité des bons citoyens à Rome :

"Un de nos compagnons est tombé hier au soir percé d'un coup de poignard. La liberté d'opinion et la liberté personnelle n'étant plus garanties, la direction du *Labaro* suspend la publication de ce journal jusqu'à ce que les lois aient repris leur empire."

30 juillet.—La crise ministérielle paraît terminée pour le moment. Le comte Mamiani et la plupart de ses collègues conservent leurs portefeuilles. L'*Epoca* triomphe de ce succès, et dans son enthousiasme elle va jusqu'à crier VIVE PIE IX ! en ajoutant, comme de raison : VIVE MAMIANI.

Nous sommes loin de partager la joie de la feuille ministérielle : l'homme qui depuis trois mois fait une opposition scandaleuse au souverain pontife, l'homme qui n'a su jusqu'ici qu'aggraver la situation de son pays, n'est pas le ministre que nos vœux auraient appelé dans les conseils de Pie IX. La formation d'un nouveau ministère, même sous les auspices de Mamiani, est cependant un bien dans les circonstances actuelles. Si la nouvelle des désastres de Parme piémontaise fut arrivée à Rome pendant l'inter-règne ministériel, la tranquillité publique aurait pu se trouver compromise. La garde prétorienne que Mamiani a recueillie dans le couvent des Jésuites, ces débris indisciplinés de volontaires battus à Vicence, bataillons presque entièrement composés d'individus soumis à la surveillance de la police, n'auraient-ils pas secondé par quelque manifestation turbulente les intrigues des clubs qui veulent à tout prix maintenir au pouvoir le chef de la coterie radicale ? En se résignant aux nécessités qui l'ont privé du libre choix de ses ministres, Pie IX n'a fait du reste aucune concession ; c'est le ministère qui a dû accepter le programme du Pape, de tout point conforme à ses précédentes déclarations. Prendre des mesures pour empêcher la violation du territoire pontifical, former une alliance avec les princes italiens pour la défense commune, voilà la ligne politique nettement tracée par Pie IX au nouveau ministère.

— Les nouvelles de Rome arrivées aujourd'hui par voie extraordinaire vont jusqu'au 4 août. Depuis trois jours, c'est-à-dire depuis que Pon y connaissait le désastreux résultat de la bataille perdue par l'armée piémontaise, Rome était en proie à une agitation inexprimable. Le langage des journaux révolutionnaires a pris un caractère de violence qui passerait chez nous pour un appel à la révolte. Il y aurait lieu, en effet, de s'effrayer de ces provocations incendiaires, si l'on ne savait tout ce qu'il y a de vide et d'impuissantes pensées au fond de toutes ces déclamations furibondes. On dirait que ce malheureux parti d'agitation, après

avoir compromis par ses folies le magnifique avenir que la sagesse et la généreuse initiative de Pie XI. préparaient à l'Italie, veut achever de se perdre par le ridicule.

Quand on se rappelle ce qu'ont produit jusqu'ici tous les appels au patriotisme des Italiens ; quand on a vu les registres d'enrôlements volontaires recevoir quatre noms dans la province de Bologne, et pas un seul dans la légation de Ferrare ; quand on compare les actes aux paroles depuis le commencement de la lutte contre l'étranger, on éprouve une commisération profonde pour le peuple malheureux que des sophistes ont repû de chimères ; mais on ne peut se défendre d'un sentiment d'indignation et de mépris pour tous ces rhéteurs dont les redondantes rentraient l'Italie la risée du monde, si d'aussi grandes infortunes n'excitaient pas dans les âmes les plus douloureuses sympathies.

Il est triste de voir que le Conseil des Députés de Rome n'a pas su se garder de ces entraînements emphatiques et ne nous a encore offert, dans les graves circonstances où s'est trouvée l'Italie depuis qu'il est assemblé, que le spectacle de sa bruyante impuissance et quelquefois celui d'une coupable opposition à l'autorité du Souverain Pontife. A la nouvelle de la défaite de l'armée piémontaise, le Conseil, qui avait suspendu ses séances pendant la crise ministérielle, s'est réuni de nouveau et a rédigé une adresse qu'une commission a été chargée de présenter au Saint-Père, le 2 août. Voici le texte de cette adresse :

"Dans la détresse de la patrie, le Conseil des députés a recours à Votre Sainteté, au nom de laquelle l'Italie se lève pour défendre le droit de sa nationalité, droit consacré par les divines paroles que vous avez adressées à ces princes qui veulent appuyer uniquement sur le fer leur domination."

"L'indépendance d'un Etat italien ne peut être sûr si l'Italie entière n'est indépendante. Il s'agit pour nous d'être ou de n'être pas ; pour vous, Prince, il s'agit de gouverner un peuple libre, ou d'être avec nous l'esclave de l'étranger ; et comme Pontife, de défendre le domaine de l'Eglise dont vous êtes le vénérable chef. Le Conseil des députés est déterminé à défendre jusqu'à l'extrémité tous les droits de l'Eglise, du peuple, de la nation. Très-Saint-Père, ayez confiance dans les représentants de votre peuple, élus en vertu de cette loi sanctionnée par vous ; ayez confiance dans notre religion, dans l'amour que nous vous portons, amour qui est lui-même une religion. Secourez-nous, secourez l'Italie au nom de Dieu !... Nous croyons nécessaire d'appeler aux armes un nombre suffisant de volontaires, de mobiliser les gardes nationales, d'appeler sous les drapeaux de Votre Sainteté une légion étrangère, et de procurer au trésor de l'Etat des moyens extraordinaires."

"Nous sommes résolus à tous les sacrifices, parce que nous voulons à tout prix sauver, à vous, vos Etats et la gloire, à l'Italie son indépendance, l'honneur à tout. Nous voulons préserver l'Etat des discordes intestines et des funestes révolutions qui nous menacent, si nous ne donnons pas une bonne direction à l'enthousiasme populaire, et si votre autorité ne fortifie pas la nôtre."

"Très-Saint-Père, entendez la voix de vos fils dévoués : oh ! ne permettez pas que sous le règne de Pie IX, le souvenir d'un désastre de l'armée italienne pèse sur notre conscience comme un remords."

La réponse du Pape à cette adresse emphatique a été admirable de calme, de prudence et de noble fermeté :

"J'ai aimé, a dit le Saint-Père, à vous entendre prononcer le nom du statut fondamental ; j'en appelle moi-même à ce statut, et c'est lui qui suggère ma réponse à vos demandes. Vous réclamez de grandes et extraordinaires mesures qui doivent être soumises d'abord à l'examen du Haut Conseil avant que je puisse vous faire ma réponse. En attendant je dois vous prévenir, messieurs, que les armées ne s'improvisent pas. Le grand capitaine de notre siècle qui vivait au temps de ma jeunesse, et que tous vous avez connu, sinon en personne, au moins par l'histoire, même dans les extrémités les plus pressantes, ne se hâta jamais à conduire sur le champ de bataille des hommes ramassés à la hâte et non formés à la discipline militaire. Vous parlez de faire appel à des légions étrangères : mais cet appel exige du temps pour les négociations, pour les voyages, et d'un autre côté vous parlez de dangers imminents. Espérez que la Providence de Dieu renverra aux besoins de l'Etat et de l'Italie, en employant des moyens que nous ne connaissons pas, et que nous devons adorer."

"Il y a parmi vous un grand nombre de conseillers qui, ne se laissant pas emporter par l'impétuosité des passions, connaissent les vrais besoins du pays, parmi lesquels le plus nécessaire, le plus urgent est de rétablir l'ordre ainsi qu'il est troublé et foulé aux pieds. Mon affection et ma bénédiction vous accompagnent !"

Ce ministère Mamiani, qui venait d'être modifié, se reconnaissant incapable de suffire aux nécessités d'une situation dont il a si malheureusement aggravé le péril, n'a su que renouveler l'offre de sa démission. Cette fois elle a été formellement acceptée. Le soir même, Pie IX a fait publier la proclamation suivante :

PIUS PP. IX.

"L'agitation qui s'est emparée des esprits par suite des événements qui s'accomplissent successivement demande vivement à être calmée autant qu'il dépend de nous, et veut que nous ramenions la confiance. Le ministère, depuis longtemps démissionnaire, a renouvelé aujourd'hui ses instances pour sa retraite définitive. Ne pouvant demeurer ainsi, nous avons appelé et fait venir à Rome le pro-légat d'Urbino et Pesaro comte Fabi, qui fera partie de la nouvelle combinaison ministérielle. Ces soins que nous avons pris doivent ranimer dans l'esprit de tous les bons la confiance qui sera encore mieux rassurée par les mesures que le gouvernement jugera opportun d'adopter."

"Quelques-uns se plaignent qu'on n'ait pas pris des mesures pour remédier aux choses de Ferrare ; pourtant nous n'avons pas hésité à faire connaître nos sentiments qui ont été déjà exprimés par notre cardinal secrétaire d'Etat, et qui ont été manifestés aussi à Vienne. Nous avons déjà dit, et

nous répétons encore, que notre volonté est qu'on défende les frontières de l'Etat, et que nous avons à cet effet autorisé le précédent ministère à prendre les moyens opportuns."

"Du reste, il n'est que trop vrai que dans tous les temps et dans tous les gouvernements, les périls extérieurs sont mis à profit par les ennemis de l'ordre et de la tranquillité publique, pour troubler les esprits et les cœurs des citoyens, que nous désirons toujours, mais plus particulièrement en ces moments, voir unis de concert. Que Dieu veuille à la garde de l'Italie, de l'Etat de l'Eglise, et de cette ville ; qu'il en confie la protection immédiate à la grande protectrice de Rome, Marie très-Sainte, et aux princes des apôtres ; et quoique plus d'un sacrilège ait affligé la capitale du monde catholique, nous conservons la confiance que les prières de l'Eglise monteront en présence du Seigneur pour faire descendre les bénédictions qui confirmeront les bons et ramèneront ses ennemis dans les voies de l'honneur et de la justice."

"Donné à Rome, près Sainte-Marie-Majeure, sous le sceau du Pêcheur, le 2 août 1848, troisième année de notre Pontificat."

« PIUS PP. IX. »

Le nouveau ministère n'était pas encore définitivement formé au départ du courrier. L'attitude de la garde civique était peu rassurante. Les volontaires nouvellement arrivés de Vicence inspiraient aussi beaucoup d'inquiétude. Mais les bons citoyens avaient foi dans le secours du ciel et la sagesse de Pie IX.

ETATS-ROMAINS.—Pendant que la Lombardie retombait ainsi au pouvoir de l'Autriche, le général Walden envahissait les Etats romains, et arrivait jusque dans Bologne, traitant ainsi en pays conquis un territoire neutre. Bologne avait du reste reçu les Autrichiens sans résistance ; mais le 9, le général Walden ayant imposé à la ville une contribution de 100,000 écus romains et demandé des otages pour le paiement de cette somme et la soumission des habitants, ceux-ci se sont insurgés et ont sonné le tocsin.

Un conflit terrible a eu lieu dans le quel les Bolognais ont fait 72 prisonniers, tué 40 soldats et un officier. Il y avait dans la ville 3000 hommes d'infanterie, 500 de cavalerie, et 13 canons. Le peuple était dans un tel état d'exaspération qu'il a poursuivi les Autrichiens hors de la ville, armé seulement de couteaux. Le curé était à la tête des insurgés. Les Autrichiens, ralliés et formés en bataille, ont bombardé la ville ; deux palais taient déjà incendiés, et le feu a pris à l'un des faubourgs. Les Bolognais, quoique peu nombreux et n'ayant que 30 carabiniers, 30 douaniers, 500 hommes de ligne et la garde nationale, ont tenu bon.

A la fin, ils ont pris d'assaut Montagnola, et chassé les Autrichiens après leur avoir fait encore 50 prisonniers, tué 40 hommes et enlevé un drapeau. Ils n'ont eu de leur côté que 15 hommes hors de combat, tant tués que blessés. Le soir, la ville a été illuminée.

Les habitants, sachant le sort qui leur est réservé, sont décidés à se défendre jusqu'à la dernière extrémité.

A Rome, à la nouvelle de l'invasion de la Romagne par les Autrichiens, l'effervescence du peuple est devenue extrême ; le ministre de la guerre a publié une proclamation annonçant que les Autrichiens sont entrés dans les Etats-Romains ; il appelle aux armes la garde nationale et tous les régiments de ligne cantonnés dans la capitale pour les diriger immédiatement sur la Campagna, qui est la seule position militaire où il soit possible de faire une première défense.

Le ministre de la justice a fait à la chambre, le 8 août, au nom du pape, l'importante déclaration qui suit :

"Sa Sainteté considère l'entrée des Autrichiens dans les Etats pontificaux comme une insulte personnelle à lui-même et à son caractère de souverain pontife. Sa Sainteté propose d'envoyer au camp du maréchal Walden une députation composée de cardinal Marini et des princes Corsini et Sinaïetti, chargés d'insister sur la retraite des troupes autrichiennes, et de menacer le général des troupes impériales, d'user des moyens en son pouvoir pour obtenir l'évacuation."

En effet, le cardinal Marini, le prince Corsini et le prince Simonetti, sont partis en qualité de commissaires pour intimer au général Walden l'ordre d'évacuer immédiatement son territoire pontifical, et en cas de refus, lui déclarer la guerre au nom du pape. Rome est préoccupée et agitée.

Les ministres de France et d'Angleterre résident à Florence, ont protesté auprès du général Walden contre le bombardement de Bologne.

De leur côté, les Bolognais ont expédié des courriers à toutes les villes de la Romagne pour demander des secours.

Aux dernières dates, on assurait que le général Walden avait été désavoué et avait reçu l'ordre d'évacuer le territoire pontifical.

FRANCE.

Paris, 17 août 1848.

Il n'était que trop vrai, à la date de ma dernière lettre, que Milan avait succombé, la Lombardie et sa capitale étaient retombées sous le pouvoir des Autrichiens, en vertu d'une capitulation signée entre le roi Charles-Albert et le maréchal Radetzki. Cette capitulation a causé dans toute l'Italie et dans toute la France, qui sympathisait avec elle, un saisissement d'autant plus grand, qu'elle avait été précédée d'un engagement livré sous les portes mêmes de Milan, et dans lequel les Autrichiens, repoussés, avaient perdu quelques centaines de prisonniers. Mais il paraît que l'armée piémontaise découvrit bientôt avec stupéfaction que Milan ne possédait aucune des ressources qu'elle avait espéré y trouver. Par une imprudence criminelle, les autorités de cette ville n'avaient pas réuni des approvisionnements pour plus de deux jours, et par une imprévoyance plus criminelle encore, le parc d'artillerie avait été expédié sur une autre ville, d'où il n'était plus possible de le faire revenir. De moment en moment, l'armée de Radetzki s'approchait plus nombreuse, et menaçait de couper tout retraite au roi Charles-Albert, qui allait se trouver réduit à se frayer un chemin à la bayon-

nettes, avec 45,000 hommes, au milieu d'une armée de 100,000, ou à soutenir dans Milan un blocus que la famine aurait promptement amené à une ignominieuse fin. Dans ces tristes conjonctures, le roi de Sardaigne eut devoir éviter une lutte qui ne pouvait être que désastreuse pour son armée et pour les habitants de Milan, et il signa une capitulation qui lui assurait une retraite paisible, et garantissait la vie sauve aux Milanais. Une partie de ces derniers fut exaspérée en apprenant cette triste issue, comme si elle n'avait point été le résultat de leur imprévoyance et de leurs dissensions !

Le mot de trahison, cette excuse de tous les vaincus fut prononcée contre Charles-Albert, qui, ayant tenté de justifier sa conduite, fut saisi par une bande, des mains de laquelle on le retira à grand-peine, tout meurtri et souillé de boue. Le sang s'est mêlé à cette boue, car les fidèles Piémontais furent obligés de faire feu pour délivrer leur roi. Que celui-ci a dû faire d'amères réflexions ! Que cette insulte publique, faite par des émigres sans courage à l'homme qui a combattu pour eux et sans eux, indique bien leur caractère ! Ce martyre, subi par Charles-Albert au milieu de tous ces larçons de patriotisme, a été, pour ce monarque, l'expiation de son ambition. Aussi, l'a-t-il accepté avec une résignation héroïque. Il n'en fait aucune mention dans ses proclamations à l'armée et au peuple piémontais ; proclamations dans les quelles il exhorte l'une à la patience et l'autre à la persévérance, pour réparer ces revers de la fortune. Un incident heureux lui en facilitera les moyens. A la demande pressante des représentants de France et d'Angleterre, qui s'étaient rendus à Turin et à Milan, Radetzki a signé un armistice de 15 jours entre les armées belligérantes, à la condition que les forteresses de Peschiera, Rocca d'Anfo et Arapo seraient évacuées par les troupes sardes, ainsi que les Etats de Modène, de Parme, et les villes de Plaisance et de Venise. Le sort de cette dernière s'est donc décidé dans Milan. D'un autre côté, les cabinets de Paris et de Londres ont formellement offert leur médiation.

Le général Cavaignac chassa, malgré lui, les bottes diplomatiques de Louis-Philippe, et M. Bastide les souliers ministériels de M. Guizot ; ce qui faisait qu'un membre exalté du comité des affaires étrangères disait l'autre jour à M. Bastide : "Je vais demander le rappel de M. Guizot ; il est injuste qu'il soit en exil, quand ses idées sont aux affaires." Tant il est vrai que les choses changent d'aspect, suivant qu'on les examine du haut du pouvoir ou du fond de l'opposition, suivant qu'on gouverne ou qu'on critique.

Le bruit a couru que les patriotes milanais, aimant mieux détruire leur capitale que de la laisser sous le joug de l'Autriche, avaient allumé aux quatre coins de la ville un incendie qui en avait détruit une grande partie. Ce bruit a été recueilli et rapporté à Paris par la princesse Belgiojoso, qui, quant à elle, avait de son sexe, a tout en vain de jouer le rôle glorieux de Jeanne d'Arc, à quelque chose près, parmi ses compatriotes. Il est à désirer que cette nouvelle ne se confirme pas ; car à quoi bon ce désespoir qui n'aurait su faire que des ruines ? Le patriotisme ne consiste pas à brûler son pays, mais à le défendre. Rotopchin ne sera jamais qu'un barbare aux yeux de l'histoire, et encore Rotopchin avait bravement combattu avant de passer du rôle de soldat à celui d'incendiaire.

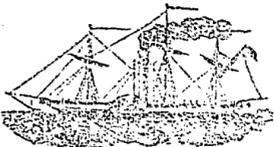
Une autre nouvelle non moins grave, et plus certaine est celle de l'occupation et du bombardement de Bologne par les troupes du général autrichien Walden, qui a aussi fait occuper Ferrare, appartenant, comme Bologne, au gouvernement pontifical. A la suite de cette invasion que rien ne semble autoriser, une collision s'étant élevée entre les Bolognais et les Autrichiens, le général Walden frappa la ville d'une contribution de 100,000 écus, et prit huit otages. Aussitôt le tocsin sonna ; le peuple courut aux armes et chassa les Autrichiens, en leur tuant 40 soldats et en leur faisant 40 prisonniers. Walden établit alors une batterie sur une montagne, et bombardait la courageuse cité ; mais les paysans vinrent au secours des bourgeois, et obligèrent l'ennemi à cesser le feu. En apprenant ces événements, le corps diplomatique résident à Florence adressa une protestation énergique au général Walden, qui a, dit-on, été réprimandé et désavoué par son gouvernement. Mais Walden se soucie probablement fort peu de ce qu'on pense à Vienne. Il a agi d'après les ordres du maréchal Radetzki, soldat fort peu obéissant et tout-à-fait sans gêne, qui a, dit-on, répondu à notre chargé d'affaires, avant de négocier l'armistice : "C'est la France qui a fait tout le mal ; ce n'est pas elle qui peut le réparer." Nous espérons qu'il se trompe, si, comme on n'en saurait douter, Pie IX réclame, pour venger ses droits méconnus, l'appui de la France et de l'Angleterre.

Un élève du nom de Le Roy ayant été couronné, un de ces espions collégiens qui naguère demandaient à tue-tête la *Guillotille* pour jeter mèche à M. Salvandy ou à M. Guizot, se met à crier : *Vive Le Roy !* Aussitôt toute la bande se saisit la balle au bond et de réjoindre sur tous les tons *Vive Le Roy !* M. Thénard, M. Orfila et tous les anciens membres de l'Université, connus par leur attachement à la dernière monarchie, devinrent jaunes et sérieux comme des momies égyptiennes. Armand Marrast et le général Cavaignac, qui assistaient à cette scène, eurent plus d'esprit ; ils en rirent de bon cœur.

MELANGES RELIGIEUX

MONTRÉAL, 8 SEPTEMBRE 1848.

ARRIVÉE DU STEAMER.



WASHINGTON.

Le Washington est arrivé à New-York mercredi après midi. L'Irlande est comme aux dernières dates. John Martin, Editeur du Felon, est condamné à 10 ans de déportation. Charles Albert est disposé à abdiquer. En Angleterre, on fait le procès des charlistes; deux ont été acquittés. La France était tranquille. On croit que la médiation Franco-Anglaise va réussir en Italie. Venise s'est rendu aux commissaires Sardes. S. S. Pie IX a envoyé à Ferrare un courrier pour sommer les Autrichiens d'évacuer sous trois jours les États Pontificaux. L'Empereur d'Autriche est revenu le 12 à Vienne au milieu des acclamations du peuple. En Hongrie, les Croates ont le dessus; on s'attend qu'ils porteront la guerre au cœur même du pays. En Espagne, un corps de troupes royales a été capturé par les Carlites. Le Danemark se prépare à la guerre. Cependant on dit qu'une amnistie allait se conclure entre lui et la Prusse. La Turquie a reconquis la république française. Le Washington a amené à son bord 150 passagers.

CIRCULAIRE AU CLERGE DU DIOCÈSE

DE MONTRÉAL.

Montréal, le 5 septembre 1848.

Monsieur le curé.

J'ai enfin le plaisir de vous adresser à la suite de la présente, le règlement des hôtels de tempérance, en vous annonçant que M. Séraphin Girault, sur la place Jacques Cartier, M. Alexandre Dubois, sur la rue St. Paul No 47 et M. Amable Doré, sur les rues St. Marie et Salaberry, dans le faubourg Québec, se chargent de grand cœur de l'observer et faire observer dans leurs maisons. Ces Messieurs ont généreusement pris l'engagement de ne point vendre de boissons enivrantes dans leurs maisons, afin que les associés de la tempérance puissent s'y retirer sans craindre aucun danger de manquer à la parole sacrée qu'ils ont donnée à Dieu et à la religion de ne jamais user de liqueurs fortes. Mais d'un autre côté ils seront abondamment pourvus de toutes les autres provisions nécessaires aux voyageurs, afin que chacun y trouve de quoi satisfaire à ses besoins.

Un moyen de ce petit règlement bien observé, nos hôtels de tempérance vont être comme des espèces de communautés, où de ferventes prières, de pieux cantiques, de touchantes lectures vont prendre la place des juremens, des mauvaises chansons et des paroles sales, et Dieu par conséquent sera fidèlement servi, parce que le scandale en sera banni. Ceci seul suffit pour inspirer une confiance entière à vos paroissiens, qui seront enchaînés de pouvoir et remplir leurs devoirs de religion et y trouver la paix et la tranquillité, qui partout font le bonheur de l'homme sur la terre. Il est à croire que la police n'aura rien à faire dans des maisons si bien réglées, et par conséquent n'aura d'épargné pour le trésor public.

J'espère vous annoncer bientôt que plusieurs autres, tant en ville qu'à la campagne, auront imité le bel exemple que viennent de donner les trois messieurs mentionnés plus haut, et auront adopté le même règlement, qui devra être affiché à l'entrée de chaque hôtel de tempérance pour être mieux connu et observé.

Maintenant il est juste que des hommes qui vont se vouer au service des associés de la tempérance, avec tout le courage et de bonne volonté, soient encouragés. Aussi ai-je la confiance que par vos exhortations, vos paroissiens sentiront vivement qu'il y va de leur honneur de les soutenir et favoriser dans leur belle entreprise, par tous les moyens en leur pouvoir et surtout en achetant chez eux les provisions dont ils pourront avoir besoin.

Expérons que dans quelques années on se sera convaincu par une heureuse expérience, que l'on peut s'enrichir sans ruiner les autres par la boisson; et que les fortunes bâties sur le roc inébranlable de la sobriété sont bien plus solides et durables que celles qui l'ont été sur le sable mouvant de l'intempérance.

Je suis bien cordialement,

Monsieur le curé, Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

† IG., EV. DE MONTRÉAL.

P. S. La présente circulaire ne sera pas envoyée sur des feuilles volantes; aussi chaque curé est prié de vouloir bien faire usage de son N°. des Melanges pour en donner communication à ses paroissiens.

† IG., EV. DE MONTRÉAL.

RÈGLEMENT DES HOTELS DE TEMPÉRANCE.

- 1° Les personnes, prises de boisson ou suspectes de mauvaise conduite, ne sont point admises.
- 2° L'on tient à honneur de ne recevoir que des gens respectables.
- 3° Tous seront traités avec égards et politesse.
- 4° L'on ne distribue aucune liqueur enivrante.
- 5° L'on ne souffre ni juremens, ni paroles impures, ni chansons deshonnêtes.
- 6° L'on exige que chacun se tienne en paix et garde l'ordre de la maison.
- 7° Il n'est point permis de prendre de boissons fortes achetées ailleurs.
- 8° L'on ne joue point au poker ni à aucun autre jeu intéressé.
- 9° La prière en commun se fait vers les 9 heures du soir, et ensuite chacun observe de ne rien faire qui puisse empêcher les autres de dormir.
- 10° Chacun paie pour l'usage d'un lit £0 0 6
- ditto pour le rouclier sur le plancher 0 0 3
- ditto pour la place d'un cheval pendant la nuit dans l'écurie 0 0 6
- ditto ditto le jour dans la cour ou l'écurie 0 0 3
- 11° De bonnes provisions seront fournies à des prix aussi réduits que possible à ceux qui en voudront.

LA POSITION.

Dans notre feuille de vendredi dernier, nous n'avons parlé de la libre navigation de St. Laurent qu'en passant. Nous avons émis l'espoir de voir la Grande-Bretagne nous accorder bientôt. Nous ne parlions pas du moment où nous serions pas donné dans la présente session du parlement anglais. La raison de notre silence sur ce point est bien claire; c'est que notre position ne changeait point par là. Si l'Angleterre eût répondu aux adresses des différentes villes du Canada, qui demandaient la libre navigation et le libre commerce, et qui représentaient que c'est là l'avantage de notre pays et le seul moyen de lui donner de la prospérité; si, disons-nous, l'Angleterre eût répondu par un refus, alors notre position changeait; l'Angleterre nous refusait ce que nous croyons indispensable à notre prospérité; nous n'eussions certainement pas gardé le silence. Mais ce n'est pas là ce que la métropole a fait. Au bout d'une session d'au moins six mois, elle reçoit les adresses du Canada. Le ministère pense d'abord à introduire de suite un bill à l'effet de faire droit à la demande des signataires; mais la session tire à sa fin, l'opposition qui est forte paraît disposée à opposer généralement le bill ou du moins à trainer les choses tellement en longueur, que l'heure de la clôture de la session arrivera, avant qu'on n'ait rien décidé. Que fait le ministère anglais? Il remet à la prochaine session la discussion du bill, laissant au pays à la discuter durant la vacance. Est-ce là un refus? non; c'est simplement un délai. Ce délai, il est vrai, ne nous est pas avantageux, tant s'en faut; mais est-ce une raison de dire que le gouvernement anglais nous refuse le rappel des lois de navigation? Est-ce une raison de dire que c'est pour favoriser une poignée de monopoleurs qu'il en agit ainsi? Est-ce une raison de dire que c'est une preuve de son mauvais vouloir? Non; disons que c'est un retard qui nous est fort nuisible, continuons à pétitionner les trois branches du parlement anglais, représentons-leur le tort que nous font la protection et le retard apporté au remède, et sachons, tout en demandant, reconnaître ce que l'Angleterre peut faire de bien, à notre égard.

Ce n'est pas une raison de s'imaginer que nous applaudissons à toutes les mesures de la métropole relativement au Canada. Loin de là: nous sommes des premiers à reconnaître que l'Angleterre a traité trop longtemps le peuple de cette colonie d'une manière qui lui est peu honorable; nous sommes des premiers à regretter le retard que l'on met à nous accorder le rachat des lois de navigation; mais nous ne serions pas les moins échauffés [s'il y en a] de ce retard, et si nous étions impossibles pour le présent de les connaître. Plus tard, que ces motifs cachés [s'il y en a] se connaissent et que ce soit des raisons de parti et de favoritisme, nous n'hésiterons pas à censurer, comme elle le méritait, la conduite du gouvernement anglais. Mais aujourd'hui que nous ne connaissons que des motifs assez plausibles, bien qu'ils ne soient pas d'une force majeure, devons nous crier que nous éprouvons un refus? Pas du tout. Exprimons notre regret et pétitionons encore, nous souvenant que les réformes, pour être obtenues, doivent être demandées à l'Angleterre avec persévérance et énergie.

D'après ce qui précède, nous croyons qu'il était légitime de notre part de ne pas amener cette question dans notre article sur la position, puisque le Canada est encore aujourd'hui à cet égard dans la même situation qu'auparavant. Notre Position, nous le répétons, est belle; mais il faut que nous sachions en profiter. Parce que nous avons aujourd'hui le pouvoir, ne disons pas: "Il nous faut toutes les réformes à la fois"; c'est impossible, et puis ce n'est pas dans l'ordre des choses ordinaires. Sachons mieux nous gouverner. Commençons par le commencement, comme disait un homme d'esprit. Tout viendra graduellement et rapidement; mais pas de fougue de notre part ni d'ambition démesurée; autrement nous nous perdons. Montrons au monde que nous ne sommes pas des utopistes et des ambitieux. Montrons-lui que le malheur ne nous a pas aveuglés et que le pouvoir que nous étourdît point. Montrons que si dans l'opposition nous avons su réclamer énergiquement en face de nos ennemis politiques, nous savons aussi user du pouvoir comme des hommes raisonnables. Sachons avoir la constance en même temps que l'énergie. Parce que nous rencontrons une difficulté et un chemin sur notre route, ne nous décourageons pas, et ne nous jetons pas dans un pécil plus grand encore. Raminons notre courage, et redoublons d'activité pour surmonter ces difficultés ou ces dangers. D'un autre côté, parce que nous sommes loin d'avoir tout ce que nous avons droit d'avoir, ne nous représentons pas comme dans une situation des plus pénibles. Souvenons-nous qu'il n'est pas un peuple au monde qui ait tout ce qu'il a droit d'avoir, et puis au lieu de nous décourager en nous envisageant que le mauvais côté de notre position, regardons aussi un peu à ce qu'elle a de brillant et d'avenir. Ce que nous ferons certainement que notre situation est meilleure que nous ne pensions; elle nous fera voir que cette situation est encore belle, si nous savons en profiter; et elle nous portera à agir avec toute la vigueur de notre âge, mais aussi avec toute la prudence des vieillards. Car il faut se le rappeler, souvent il suffit d'un seul faux-pas pour compromettre à tout jamais l'avenir le plus brillant et le plus rempli d'espoir.

Un correspondant nous écrit de Québec en date du lundi quatre du courant: "Hier à ce lieu à Ste. Anne du Petit Cap une assemblée pour la Colonisation des Townships. Elle fut présidée par M. Besserer, Curé de St. Joachim; M. M. Aubry, O'Rilly et Cauchon y ont pris la parole; et les populations, qui représentaient les différentes paroisses du Comté de Montmorency, se sont montrées très bien disposées à répondre à l'appel patriotique d'un de leurs Seigneurs du Promoteur de la Peuvre, et du digne Représentant qui possède leur confiance à tant de titres. Il a été ouvert immédiatement une liste de souscription, et l'organisation devra être complétée dans plusieurs paroisses d'ici à peu de temps. Les procès-verbaux de l'Assemblée ont été un peu dérangés par une pluie battante, peu agréable dans une réunion en plein air." Comme l'on voit, le Comté de Montmorency tout entier s'organise pour la Colonisation des Townships. C'est une leçon et un exemple pour les autres comtés de l'Amérique. Espérons qu'ils le suivront en effet, et que bientôt on pourra voir les Townships se peupler et s'organiser, grâce à l'activité, à l'énergie et au patriotisme de nos populations.

Nous apprenons avec grande satisfaction que M. Armand continue avec succès ses travaux dans les Townships de

Pest. Le premier du contrat, le chemin qu'il faut ouvrir en ce moment dans le Township de Ham se trouvait être parvenu à la distance de deux miles et demi du lac Aylmer. Ce chemin a de 10 à 12 pieds de large.

Il paraît de plus que le chemin de Watou vient d'être tracé par M. Legendre. Afin d'éviter les difficultés de la rivière Nicolet, le chemin change de direction dans l'augmentation du Township de Ham. De cette manière, au lieu d'un pont de 400 à 500 pieds, il n'en faudra plus qu'un de 60, à un endroit où se trouve un passage d'eau considérable. Sur ce chemin, il ne se trouve pas moins de 300 acres; elles sont dit-on, généralement bonnes; il y en a déjà une vingtaine de retenues.

Le chemin au lac Aylmer est, nous dit-on, bordé de près de 150 acres; elles sont rocheuses, cependant généralement bonnes. Il y a déjà une vingtaine de colons qui sont à l'œuvre; 30 acres sont retenues.

On nous dit qu'il y a tout lieu de croire qu'immédiatement le chemin de lac Aylmer tracé, les ouvriers seront mis à celui de Watou. Ce sont là des travaux fort utiles et à peu près indispensables à l'établissement de ces Townships. D'après tout ce que l'on sait maintenant de M. Armand, ce monsieur paraît bien à la hauteur de sa position, et nous sommes heureux de voir les premiers essais faits pour la colonisation réussir aussi bien. C'est un heureux présage pour l'avenir; c'est un encouragement pour tous les Canadiens de redoubler d'énergie, et de travailler activement à organiser l'émigration de notre surplus de population et son établissement dans les vastes contrées désertes qui se trouvent au sein de notre propre pays. Puisque c'est là notre propre intérêt, puisque c'est celui de nos frères et de tout le Canada, il nous semble qu'un pareil début doit nous porter à agir de suite et avec vigueur; autrement tout languira; et l'œuvre de la colonisation, qui peut si bien réussir, ne fera que végéter. Continuons donc à nous organiser; que tout le pays soit de la partie; le succès couronnera nos efforts.

NOUVELLES DE L'OREGON.

Nous avons le plaisir d'annoncer l'arrivée parmi nous d'un évêque de l'Oregon, Mgr Demers. S. G. est arrivée à l'évêché mardi soir, et avait quitté l'Oregon depuis six mois. Elle n'apporte avec elle, sur les affaires de l'Oregon, aucune nouvelle particulière à celles qui ont déjà été publiées dans les Melanges Religieux. Mais à son arrivée à Montréal, Mgr Demers a trouvé à son adresse une lettre datée de Wallam le 2 avril. On y informe Sa Grandeur que les Canadiens et les personnes que les Américains n'ont voulu ni employer ni servir, vont cesser de faire la guerre. On ajoute que les missions du diocèse de Walla Walla seront probablement établies de suite. Les mérites catholiques de Wallam, qui ont généralement contribué à la victoire, étaient, dit-on, fortement à cette mesure.

Mgr Demers, en venant au Canada, s'est détourné de sa route pour visiter l'Évêché et les Missionnaires de la Rivière Rouge. S. G. se propose de séjourner quelques mois en Canada. Ce séjour est dans l'intérêt des missions de l'Oregon. Mgr Demers devant solliciter des pères et de secours de toutes espèces pour ces lointaines contrées. S.G. descendra lundi soir à Québec.

Nous accusons réception avec remerciements d'un numéro du Spectateur de l'Oregon; mais vu les nouvelles publiées plus haut, cette feuille n'offre pas de détails qui puissent actuellement intéresser nos lecteurs.

L'Angleterre va être bientôt en relations diplomatiques directes avec la cour de Rome. Le 17 du mois le bill introduit à cet effet dans le parlement par lord John Russell a subi, dans la chambre des Communes, sa seconde lecture, malgré l'opposition de M. Austin qui a voulu le faire renvoyer aux calendes grecques. Il n'a trouvé pour le soutenir que 45 voix tandis que lord John Russell en avait eu 121. Le 23, le bill devait être rapporté devant la chambre. On peut donc dire aujourd'hui que le bill a passé dans la chambre des Communes.

POUR NOS ABONNÉS.

Les dépenses extra, que nous sommes obligé de faire actuellement pour remplacer les correspondants, que nous avons perdus dans l'incendie du 23 août, nécessitent une prompte rentrée des souscriptions. Aussi nos abonnés vous le bien autant que possible, faire attention aux comptes que nous leur enverrons. Nous savons très-bien que nos abonnés n'ont pas toujours de nos nouvelles; mais ce n'est pas pour cette circonstance comme habituellement qu'il puisse nous porter à leur demander de suite le paiement de leurs abonnements.

M. W. L. McKenzie qui en 1837, a joué un grand rôle dans l'insurrection du Haut-Canada, vient d'adresser à la Tribune de New-York, une longue lettre que reproduit hier le Herald de Montréal. Cette lettre est fort longue; nous essaierons cependant d'en donner une idée à nos lecteurs dans notre feuille de mardi. Qu'il nous suffise pour aujourd'hui d'en extraire la phrase suivante: "J'enrais bien peu d'attendre en 1838 à voir la parole, que j'ai juré et y a onze ans, quand même je serais certain de réussir."

Nous accusons réception du "Report of the proceedings of the Central relief Association for the Ireland," et remercions l'autorité qui nous l'a envoyé. Par ce rapport nous voyons que la contribution des provinces anglaises de l'Amérique du Nord s'est élevée à la somme de £12474.

Nous accusons réception de quelques lettres de journaux français qui nous envoient un Mandat de Québec; nous les mettons à contribution.

M. D. M., Québec, lettre et remerciements; une réponse bientôt.

L'insurrection irlandaise a été en quelque sorte étouffée dans l'ouest, grâce à l'impitoyable impulsion des uns, à la vigueur des autres. Mais il semble que le relâche britannique en soit arrivé à cette période où, chez les nations comme chez l'homme, une maladie ne disparaît que pour faire place à une autre; où le principe mortelle ne cède sur un point à l'énergie de traitement, que pour se créer plus loin une issue nouvelle et parfois plus dangereuse. Voici, en effet, que derrière la révolte irlandaise, surgit de nouveau le complot charliste.

Mais non plus le complot bavard et bruyant, évaporant en spectacles sur la place publique sa colère et ses projets; cette fois c'est bien la conspiration qui se tramait silencieusement et se prépare sans armes dans l'ombre; c'est bien l'association nombre et résolue qui se recrute parmi les pauvres, dans la classe qui travaille et qui souffre, qui se grossit avec une lenteur menaçante de toutes les douleurs des districts manufacturiers.

On n'en a pas fini avec les arrestations en Irlande, et déjà l'on est obligé d'ordonner d'autres emprisonnements à Liverpool, à Manchester, à Londres. Nulle part la tranquillité n'est troublée, mais partout on signale une agitation croissante, et dans plusieurs endroits la main de la police est survenue juste à temps pour empêcher l'explosion. Il est surtout un fait grave dans sa nouveauté: c'est que les arrestations amènent en général la saisie d'armes cachées. Autrefois les discours et l'attribution étaient les seuls moyens d'action employés par les charlistes; aujourd'hui, ils songent évidemment à la violence. Dans la capitale même, on s'est emparé d'individus qui formaient sur divers points des réunions, travaillant évidemment dans un but commun; sur tous on a pris des pistolets, des armes blanches, des munitions comme à la veille d'un combat. Au dernier moment, les nouvelles du Niagara laissent Londres sous le coup d'une profonde agitation. Un individu nommé Powell, après s'être glissé dans les rangs des conspirateurs pour y jouer volontairement le rôle d'agent provocateur, vint de faire des révélations qui avaient frappé au plus vif de l'opinion publique. "J'ai poussé ces hommes, a-t-il dit, entra autres choses, pour voir jusqu'où ils iraient, mais ils n'avaient pas besoin d'être poussés."

Ces symptômes si alarmants déjà, ne sont cependant ni les seuls, ni les plus graves. La récolte, qui s'annonçait si belle, voit pâlir ces espérances; la pomme de terre, ce pain du pauvre, est atteinte de cette maladie terrible et incurable qui durait deux années, la redite au présent; on aperçoit dans l'avenir une période de misère semblable à celle de 1816; et, à ce souvenir, à cette crainte, le commerce frémit à l'égale de la population pauvre. La Banque—et ce n'est pas là le moins sinistre présage—songe à resserrer ses opérations, à hausser le taux de ses escomptes. Elle sent le danger; elle comprend, par l'expérience du passé, à quel point serait terrible une tourmente pareille dans les circonstances actuelles, où nul terrain autour d'elle n'est plus assez solide pour pouvoir y jeter, au besoin, l'ancre de salut. Courrier des E. U.

FAITS DIVERS.

EMPRISONNEMENT.—Nous voyons par le Herald de mercredi qu'une femme du nom d'Élmine Legault dite Deslauriers et un nommé Louis Legault dit Deslauriers de St. Laurent, viennent d'être arrêtés sous accusation d'infanticide. Ils ont été emmenés à la prison de cette ville.

VOLEUR.—Un nommé Maguire, accusé d'avoir volé un cheval des étables de J. D. McConnell, etc., de Sorel, vient d'être arrêté à Montréal par un comestible du nom de Beupré, envoyé à sa poursuite. C'est le Herald qui nous annonce ce fait.

NOTRE LANGUE.—Le bill pour l'usage de la langue française dans le Parlement du Canada vient d'être sanctionné par la Reine.

PRISON DE QUÉBEC.—Les journaux de Québec publient un état de la prison de Québec le 1er du courant. Il appert par ce tableau que le nombre de prisonniers y est de 166.

NOUVEAU BATEAU.—Nous voyons par les journaux de Québec que le Capit. Ryan se propose de construire un nouveau bateau à vapeur qui sera en opposition à la grande ligne actuelle entre Québec et Montréal. M. Ryan méritait de réussir dans ses efforts.

LOUP-MARIN.—Ces jours derniers, on a tué à Beauport, près Québec, un loup marin qui avait cinq pieds de longueur et pesait quatre vingt livres. C'est le Mercury qui donne cette nouvelle.

UN VOLEUR.—Nous apprenons avec plaisir que lundi soir des voleurs se sont introduits dans la demeure de Mad. veuve Valières, et en ont soustrait des effets et de l'argent pour la valeur de plus de £30.

BRETS ET REMERCS.—On dit que l'hon. R. B. Sullivan est sur le point d'être nommé juge de B. de la Reine dans le H. C. M. Price, ajoute-t-on, lui succéderait. La rumeur dit de plus que le parlement sera convoqué pour la mi-novembre.

CHIENS ENRAGÉS.—Comme actuellement il circule dans nos villes et nos campagnes plusieurs chiens enragés, nous croyons qu'il serait utile de se mettre en garde contre leurs morsures; car quelques personnes déjà ont été attaquées et mordues par eux.

CLIFTON.—Nous voyons par le Herald de ce matin que l'hôtel de Clifton vient d'être fermé.

CHAUVRE POUR LE CANADA.—Un journal de St. Louis, États-Unis, rapporte que 20 tonneaux de chauvre ont été chargés dernièrement en cette ville, pour être transportés à Québec par la rivière des Illinois, les canaux et les lacs.

MINERIE.—Toronto.—Cette ville comprend à l'heure qu'il est, 3,795 maisons occupées, et 341 vacantes; 10 ha. les publiques, 21 églises, 4 collèges, 51 écoles, 142 hôtels, 318 magasins.

La population totale est de 23,503 dont 1355 propriétaires fonciers. Les catholiques sont au nombre de 5,903. Idem.

M. DUBRESNE.—On nous dit que le greffier de la paix, qui avait d'abord reçu une lettre du secrétaire provincial l'informant que le nom de M. L. T. Dubresne était biffé de la liste des magistrats, en a reçu une autre le jour suivant, l'informant que cette première décision était suspendue. Journal de Québec.

BATAILLE ENTRE HAUTS PERSONNAGES.—Le télégraphe annonce qu'à Atlanta, E. U., le juge Keene vient de donner cinq coups de poignard à l'honorable A. H. Stevens qui est blessé mortellement. La raison de cet acte est, dit-on, que M. Stevens a voulu souffleter M. Keene.

ÉGLISE DE GLASGOW.—On fait actuellement à Boston des quête pour secourir l'Église catholique de Glasgow.

HYDROPHOBIE.—Le Pilot de mardi rapporte que sur un journal de la Nouvelle-Orléans il est dit que l'on vient d'employer avec succès le chloroforme pour le traitement de personnes atteintes d'hydrophobie. Qui sait si ce ne serait pas un remède contre le choléra?

MGR. SPALDING.—Nous voyons par le Freeman's Journal de New-York, que Mgr. Spalding doit être consacré évêque dimanche prochain dans la cathédrale de Louisville.

TRAPPISTES.—Le même journal nous apprend que deux trappistes de Nantes (France) sont arrivés aux États-Unis, où ils viennent d'acheter 1200 acres de terre près de Barstow-Town dans le Kentucky.

MGR. HENRI.—Le Freeman's Journal nous annonce encore que Mgr. Henri, qui est actuellement à Rome, va venir sous peu en Amérique. Il amènera avec lui 50 pères jésuites et 90 étudiants.

GALVESTON.—Le Wahler's Friend dit que la cathédrale catholique de Galveston (Texas) sera consacrée le 1er novembre. La population de la ville a diminué depuis deux ans de cinq mille habitants; elle n'est plus que de deux mille âmes.

ASTRONOMIE.—Le Dr. Paterson vient de découvrir [le 8 août] une nouvelle comète. On n'en précise pas la position.

COLLÈGE DE MAYNOOTH.—Nous voyons que le Parlement anglais vient de voter £2685 pour réparation au collège du Maynooth, ce lieu de recrutement pour le clergé catholique d'Irlande.

PRINCE ROYAL.—Le 6 août, le prince royal Alfred Ernest Héritier présomptif de la couronne d'Angleterre, a complété sa quatrième année.

GUIZOT.—M. Guizot est toujours en Angleterre; il passe son temps à visiter les monuments et les musées.

UNE FARCE.—Le Home Journal dit que la loi, sur laquelle on s'est appuyé en Angleterre pour condamner Mitchell à 14 ans de transportation, limite cette peine à deux ans, en sorte qu'il pourrait bien se faire que Mitchell fût libre dans une vingtaine de mois.

CHATEAUBRIAND.—A l'occasion des funérailles de M de Chateaubriand à St. Malo, la famille du défunt a distribué 8000 francs aux pauvres.

EVEQUES CATHOLIQUES.—Nous lisons ce qui suit dans le Tablet de Londres: « Nous apprenons de bonne autorité que le Dr. Ullathorne vient d'arriver à Londres avec les bulles de Rome. Le T. R. Dr. Walsh serait le nouvel archevêque de Westminster; le T. R. Dr. Wiseman serait son coadjuteur; le T. R. Dr. Ullathorne serait fait évêque de Birmingham, et le T. R. Dr. Brindle deviendrait évêque dans l'Ouest (à Plymouth, nous pensons). »

DES CONVERSIONS.—Le 8 août, le Révérend Johnson, du collège de la Trinité à Dublin, et Vicarie du Dr. Cook, de Leeds, a été reçu dans le sein de l'église catholique, ainsi que son épouse et ses deux enfants.—Nous remarquons en passant que depuis six semaines c'est le troisième ministre protestant qui se convertit; ils appartiennent aux collèges de la Trinité de Dublin, Cambridge et Oxford. C'est une coïncidence remarquable.

DROIT DE CITOYENS.—Les trappistes de Soligny en France ont quitté leur solitude, au nombre de 57, pour aller voter pour l'élection de membres de l'Assemblée nationale.

UN VIOLON.—M. Ole Bull, fameux violoniste, travaille actuellement à construire un violon qui puisse égaler ceux de Stradivarius; il s'est procuré à cet effet de la Norvège du bois qui a plus de deux cents ans de vieillisse.

L'EMPEREUR.—C'est le 8 août que l'empereur d'Autriche a quitté Innsbruck pour se rendre à Vienne. Avant son départ, il a fait sortir une proclamation affectueuse qu'il adressa aux Tyroliens.

PAIN.—Le pain blanc de 4 lbs se vend à Londres de 15 à 16 sous et le pain bis de 11 à 14 sous.

PRESIDENT.—Armand Marrast est réélu président de l'Assemblée nationale.—Lamarque n'est pas impliqué dans les imputations de mai et de juin.—Le choléra était rendu à Stettin.

BRESIL.—Les nouvelles de Rio Janeiro vont jusqu'au milieu de juillet. Elles ne contiennent aucun fait important, mais les actes du congrès, qui est actuellement en session, dénotent un esprit de progrès qu'il n'est pas sans intérêt de constater. Le gouvernement impérial s'associe lui-même à ce mouvement et encourage l'immigration—principalement celle des Allemands et des Suisses—avec une libéralité remarquable. Quelques discussions semblent même indiquer une tendance à lever l'interdit politique et social qui pèse sur les classes de couleur. Ces circonstances, jointes à la vive et exclusive sympathie que manifeste le Brésil pour la France, sont de nature à faire espérer que la vieille empire Portugais entrera bientôt plus avant dans la voie des réformes.

SCÈNE ÉPOUVANTABLE.—Ce qui suit, nous a été adressé par le Très Révérend Dr. Briggs, avec des certificats adressés à Sa Grandeur, par les différents membres du clergé des environs. Voici la version de l'Allyo telegraph 5th July 1848.

Dans notre dernière publication, nous avons attiré l'attention sur les nombreuses troupes de paysans qui encombraient la maison de travail pour y demander du secours; c'était certainement un spectacle de voir, de les voir, mais nous ne savons pas où trouver des expressions pour décrire les scènes de la plus effrayante misère dont nous avons été témoin vers 11 heures. A midi dernier au même établissement, qu'il suffise de dire que nous ne pourrions jamais en ôter le souvenir de notre mémoire. A l'heure fixée nous nous dirigeâmes vers la maison de travail pour voir la multitude qui se vendait là, de toutes les directions du comté. Nous fûmes induits à faire cette démarche, parce que nous avions vu auparavant des centaines de personnes, qui allaient, (ou plutôt qui rampaient) venant de Balla, avec des ânes chargés de paniers remplis d'enfants mourans de faim des vieillards hommes et femmes perclus. Quelques uns de ces quadrupèdes portaient des charges de quatre et six enfants pressés dans des paniers de boue, ayant de longs cheveux tombant sur leurs visages pâles et amaigris par défaut de nourriture. En approchant de la maison nous fûmes obligés d'employer tout notre force, pour nous faire un passage à travers cette masse d'êtres humains, dont les gémissements étaient capables de jeter la terreur jusque dans le cœur d'un ours du pôle-nord, qui aurait été témoin d'une pareille scène. A cette heure, quoique de grand matin, il n'y avait pas moins de trois mille personnes, qui demandaient de la nourriture; mais ce qui contribuait à remplir l'espace, le long des bois angles du chemin en face de la maison, était le nombre d'ânes chargés de paniers pleins d'enfants! Nous avons compté quatre-vingt six de ces quadrupèdes rangés en file d'un côté du chemin; mais il nous a été impossible de compter ceux de l'autre côté parcequ'ils y étaient en trop grand nombre. Nous ne pouvions croire qu'il eût resté aussi grand nombre de ces animaux, d'après ce qui en avait été mangé, à Castlebar, pendant la famine. O mon Dieu!

regarder en pitié ces pauvres malheureux, qui sont obligés de manger de la chair d'âne pour soutenir leur misérable existence. Pendant que nous étions au milieu de la foule il arriva une triste circonstance qui fit voir jusqu'où avait été porté le massacre des ânes par les paysans; une femme qui conduisait un âne bien chargé s'efforça de se faire chemin à travers la multitude. Quelle était sa charge? Des os d'ânes! maudits dans les environs de Sarraig, et qu'elle portait à la ferme pour les faire bouillir en farine d'os (bone dust). Maintenant ces pauvres malheureux sont obligés de porter sur leurs épaules en ville, à quatre et cinq miles de distance, des bassins de tourbe qu'ils vendent pour un sol, et avec lequel ils se précipitent à la boulangerie pour acheter du pain. Nous ne devons pas nous arrêter plus longtemps sur une si triste scène. Le soleil couchant avait été des milliers de malheureux qu'ils devraient s'en retourner chez eux sans avoir été appelés ni secourus; chez eux nous nous dit; mais, hélas! ils n'ont point de chez eux! Nous ne pouvons peindre la figure qu'ils avaient, quand il vint leurs gardiens se retirer. Nous fûmes ensuite témoin, pendant la nuit, de centaines de ces malheureuses victimes des Seigneurs, tant au milieu des chemins! Nous vîmes des paysans avec des chaudières administrer quelques drogues à ces malheureux émus par terre, et jetant de leurs boues une dernière verte, comme s'ils se fussent nourris de l'herbe des champs. Nous avons vu cela, lecteur, et cela a fait sur notre esprit une impression qui ne s'effacera pas. Encore une fois, nous le demandons; quand est-ce que cela finira? Certainement pas avant que cette présente race des pauvres ne soit au rang des morts.

Traduit du TABLET DE LONDRES pour les Mélanges.

FRONTIÈRES DE POLOGNE.—Des événements importants ont eu lieu dans la Caucase. Un bruit vague des faits survenus dans l'Europe occidentale et centrale, a pénétré dans les montagnes; les Tscherkesses disaient que les Français et les Anglais avaient déclaré la guerre au Czar qui ne pourrait plus envoyer de soldats dans la Caucase. Schamil et ses partisans ont profité de cette occasion pour porter un coup vigoureux aux Russes.—Les hostilités commencèrent simultanément sur le Kuban, le Terek, Sudeza et Sslak. Les villes restées neutres passèrent du côté de Schamil. Ces renforts le mirent en état de s'emparer de trois ou quatre forts. Il a attaqué Kislar et Mastoeq, villes de plus de 6,000 habitants. Le prince Woronoff s'est rendu en toute hâte sur le théâtre de la guerre, où il a réuni un nombre considérable de troupes. Le choléra a de nouveau éclaté dans l'armée.

ALGÈRE.—D'après les nouvelles que nous recevons d'Oran, cette ville a été menacée d'une tentative de pillage. L'énergie déployée par l'autorité militaire a, dit-on, prévenu l'explosion du complot, à la tête duquel le bruit public place un individu très-connu dans le monde électoral. En rapprochant ces essais de révolte des mouvements qui ont eu lieu sur plusieurs autres points de l'Algérie, on ne peut méconnaître l'action d'un complot central, en correspondance avec quelques uns des clubs parisiens. On a eu une preuve éclatante de ces ramifications, lorsque la révolte de Juin a été annoncée à l'avance dans beaucoup d'endroits, notamment à Darlin.

LES JÉSUITES.—Une violente discussion a été soulevée au sein du comté de l'instruction publique, par la lecture d'une pétition relative à l'existence des Jésuites en France. Le rapporteur ayant proposé le renvoi au comté de l'interieur, pour que celui-ci prononçât sur la pétition, au point de vue d'administration et de police, le débat s'est engagé sur ce point: Peut-on mettre en question l'existence des Jésuites comme corps enseignant, avant de savoir si leur existence doit être tolérée? M. Kerdrel a répondu, matériellement parlant, l'ordre du jour; il a été appuyé vivement par M. de Montalbert. Pendant que M. de Montalbert, M. Proust, et d'autres ont dit que ces Jésuites de nos jours, on ne pouvait être à la fois Jésuite et bon citoyen, M. de Montalbert a répondu que rien n'interdisait à un citoyen le droit d'être Jésuite, et que pour ce qui concernait sa qualification. Enfin, après une longue discussion, le comté a adopté les conclusions du rapporteur.

ALLEMAGNE.—Suivant la Gazette de Brême, il a été tenu dernièrement à Potsdam un conseil de cabinet, dans lequel il s'est agi de la position de la Prusse vis-à-vis du vicar de l'empire. Le roi se serait exprimé en termes énergiques pour un dévouement entier au chef provisoire de l'empire, disant que l'obéissance est le devoir de tous les bons citoyens, y compris les princes de l'Allemagne; que lui, de son côté, il contribuerait de toute la puissance de la Prusse, à la réalisation de l'unité de la patrie commune. L'armée a-t-elle ajouté, et se soumettent aux ordres émanés de France. Comme la Prusse est le plus puissant des États allemands, elle doit donner aux autres le bon exemple.

ALLEMAGNE.—La séance de l'Assemblée nationale de Francfort a été marquée par un vote sur lequel nous nous abstentions au jour d'hui de toutes réflexions.

M. Schaffarich a proposé depuis long-temps une motion sur la Pologne; la discussion, après divers ajournements, est venue enfin sur cette motion, ayant pour but premièrement de déclarer que le partage de la Pologne est une horrible injustice; deuxièmement de déclarer que l'Assemblée nationale reconnaît que c'est pour le peuple allemand un devoir impérieux de concourir au rétablissement d'une Pologne indépendante. Cette motion a été rejetée par 331 voix contre 161 et 23 abstentions.

MGR. DE PARIS.—Le présentement de M. Pévèque de Digne pour Archevêché de Paris, a été accueillie par le souverain Pontife avec une satisfaction qui faisait du reste assez pressentir la haute réputation de piété et de lumières de l'illustre prélat. Il a été procédé immédiatement aux infatigables canoniques de M. Sibour, et l'on espère que sa présentation à Rome pourra avoir lieu plus prochainement qu'on ne l'avait supposé d'abord, à cause du consistoire qui vient tout récemment d'être célébré.

ARGENT.—Le Sultan est arrivé à Southampton samedi dernier avec £250,000 en espèces, venant de la Mer Noire. Depuis un mois il est arrivé en Angleterre un million sterling de la même provenance.

NAPLES.—L'Alba du 1er août annonce que seize bâtiments de guerre anglais sont entrés dans la baie de Naples, et qu'ils se sont rangés en bataille sous le palais royal sans avoir salué; ils ont exigé 240 mille ducats pour les dommages causés par les Anglais en Sicile; ils ne permettent pas le départ de l'expédition pour la Sicile.

PROGRES.—D'après des correspondances de Postdam, reproduites par les feuilles Rhénanes, le roi serait complètement favorable à la fusion de la Prusse dans l'Allemagne, mais la haute aristocratie et l'armée se montreraient tellement hostiles à cette opinion, qu'il ne serait plus que question de l'abdication du roi après le vote de la constitution.

DECES. A Goderich, Haut-Canada, à 59 ans et quatre mois, M. Jean Baptiste Villierand, natif de Québec. Lundi le 4 du présent, Angus Macdonald, ecuyer, âgé de 69 ans, un des employés du Bureau des Terres.

INSTITUTEUR ET INSTITUTRICE. Si l'on a besoin dans quelque Village d'un INSTITUTEUR et d'une INSTITUTRICE, pour tenir dans la même maison une école de garçons séparés de celle des filles, l'on pourra en s'adressant à ce Bureau, se procurer le frère et la sœur qui, sous la surveillance d'une mère respectable dont ils veulent faire le bonheur on se consacrant à l'éducation, espèrent se rendre dignes de l'honneur que l'on voudra bien leur donner. Montréal, 8 septembre 1848.

NOS EFFETS. LES PERSONNES qui, dans l'incendie de nos Bureaux ont emporté chez elles quelques uns de nos effets, afin de les soustraire au feu, sans préavis, dans le cas où elles en auraient encore en leur possession, de nous le faire savoir au plus tôt afin que nous puissions les envoyer chercher. Montréal, 5 septembre 1848.

ATTENTION!!! LES pertes que nous venons de subir, nous nous trouvons dans la nécessité d'annoncer qu'à l'avenir nous n'insérerons plus d'annonces gratuites!!!

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE, Montréal, 21 juillet 1848.

La plu à Son Excellence le Gouverneur-GENERAL M. Jean OLIVIER ARCAD, Gouverneur, Agent pour diriger l'Etablissement des Terres de la Couronne dans le District de St. François et le comté de Mégantic, dans le Bas-Canada.

AGENCE POUR L'ETABLISSEMENT DES TOWNSHIPS DE L'EST. TOWNSHIP DE HAN. 1er Août, 1848. Le Soussigné, Agent proposé par Son Excellence le Gouverneur Général pour diriger les établissements des Terres de la Couronne dans les Comtés de Mégantic et Sherbrooke, donne avis à ceux qui veulent et sont en moyens d'y établir, que son Bureau est temporairement fixé en la demeure de Monsieur Zéphirin Coumbois, au Lac Nicolet, dans le Township de Han, sur le chemin Gosford, où il recevra les applications des colons, tous les jours de la semaine, entre HUIT et ONZE heures de midi, à l'avant et à l'arrière du P. R. M. J. ARCAD le 1er SEPTEMBRE prochain, et de là jusqu'à ce qu'un avis ultérieur ait été publié du changement de son Bureau.

Cinquante acres de terre seront données à tout colon âgé de dix-huit ans, et sujet de Sa Majesté, qui se présentera muni d'un Certificat de probité, solvable et de moyens d'existence jusqu'à ce que le profit de sa terre puisse le maintenir, signé de personnes respectables et connues. Le porteur de ce Certificat ira à l'Agent (qui les aura géométrés) sur son nom, son état, son âge, son profession, s'il est marié, le nom et l'âge de sa femme, combien il a d'enfants, le nom et l'âge de chacun, doit il venir, s'il a encore quelque part des propriétés, et dans quel Township il désire s'établir. Les conditions du billet de location sont—de prendre possession dans un mois de la date du billet—de mettre en état de culture et d'apporter au moins douze arpents de la terre en quatre années—de faire une maison, et de résider sur le lot jusqu'à ce que les conditions d'établissement soient été accomplies, après quoi seulement le colon aura droit d'obtenir un titre de propriété. Les familles comprenant plusieurs colons ayant droit à des terres qui préfèrent résider sur un seul lot seront dispensés de l'obligation de bâtisse et de résidence, pourvu que les différents vœux se fassent sur ce point. Le défaut d'accomplissement de ces conditions entraînera la perte immédiate du lot de terre assigné qui sera vendu ou donné à un autre. On permettra à ceux qui auront obtenu un lot gratuit d'en acheter jusqu'à trois autres sur le chemin (cent cinquante acres) à Quatre Chemins, payables comptant, de manière à pouvoir leur former un tout deux cents acres. Pour se rendre au Bureau de l'Agent au Lac Nicolet, les personnes du District de Québec peuvent prendre le chemin Gosford à St. Nicolas, en celui de Larabion à St. François de la Beauce.

Les habitants du District des Trois-Rivières ont le chemin des bois francs à Gendry, en traversant Somerset, et celui du Port St. François, en passant par Sherbrooke.

Ceux du District de Montréal, peuvent prendre les chemins des Townships à St. Mathias sur la Rivière Chambly, à St. Hyacinthe et à Sorel, pour se rendre à Sherbrooke, d'où le chemin Gosford les conduira à l'Agent.

Lorsque le chemin de Wotton aura été complété, la route par Richmond et Danville dans le Township de Shipton, offrira une communication plus courte avec la résidence de l'Agent pour les Districts de Montréal et des Trois-Rivières.

Le sol du territoire à établir est généralement d'une bonne qualité, convenable à l'agriculture et méritier sur les hauts, et de frêne, d'orme et de cèdre dans les endroits plus bas. Il s'y trouve du bois de construction, beaucoup de poutres d'eau et de la pierre à chaux.

Les principaux chemins seront ouverts aux frais du Gouvernement.

L'Association des Townships se propose de bâtir des Chapelles, des Maisons d'École et d'entretenir leurs Missiionnaires.

Il ne doit pas y avoir d'exclusion d'origine dans cette colonisation, mais on invite particulièrement les Canadiens qui peuvent plus obtenir de terres dans les Seigneuries, à profiter d'une occasion aussi favorable de s'en procurer quelque chose, et dans une localité qui offre les plus grands avantages.

Les chemins maintenant en projet de construction, sont: 1°.—Le chemin de Wotton, partant de l'angle sud-est du Township de Shipton entre les quatrième et cinquième rangs de Wotton, allant au sud-est jusqu'à l'intersection des onzième et douzième rangs de ce Township, et continuant entre ces rangs vers le nord-est jusqu'à la ligne sud-ouest de l'Augmentation du Township de Ham, puis, entre les premier et second rangs de ce Township de Ham, puis le numéro dix, où il rencontrera le chemin Gosford, qui se prolonge jusqu'à Wolfstown. La longueur de ce chemin est à peu-près de dix-neuf milles. 2°.—Le chemin Mégantic, partant du chemin Gosford à son intersection avec les lignes sud-est de Wolfstown, et qui traversera dans une direction sud-est le territoire communément appelé St. François dans toute sa longueur jusqu'au lac Mégantic, distance d'environ 37 milles. 3°.—La continuation du chemin Lambton (qui forme la ligne des comtés de Sherbrooke et Mégantic) jusqu'à la ligne nord-est du Township de Lingwick, pour joindre à ce point le chemin qui conduit à Gould sur les établissements de la Compagnie des Terres de l'Amérique Britannique. Le chemin Lambton est déjà ouvert depuis St. François de la Beauce jusqu'à la ligne du comté. 4°.—Le chemin Victoria, partant du chemin Lambton à son intersection de la ligne sud-ouest du Township de ce nom, et suivant la ligne du comté vers le sud-est jusqu'au Township de Gairdner, où il prendra une direction sud-ouest à travers le dit territoire, pour au Township de Hampden, tomber dans le chemin de Oter Brook, qui conduit au Village de Victoria. L'étendue de ce chemin sera d'environ 22 milles.

Ces différents chemins seront ouverts sur une largeur de 66 pieds et le terrain de chaque côté sera divisé en lots de 50 acres chaque pour être donnés gratuitement.

Outre le chemin principal de chacune de ces sections, il y en aura deux autres (un de chaque côté du premier) de tracés sur toute l'étendue du territoire, et sur lesquels des octros gratuits de 50 acres seront également faits. Mais comme sur ces chemins additionnels il ne sera fait par le Gouvernement d'autres frais que ceux d'arpentage, les concessionnaires seront tenus d'ouvrir le chemin sur leurs terres respectives.

J. OLIVIER ARCAD, Agent pour l'Etablissement des Townships de l'Est. Montréal, 8 août 1848.—1 m 4 m

DAHLIAS. LA PROCHAINE EXHIBITION ANNUELLE de la SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE MONTRÉAL, qui doit avoir lieu le 12 du courant, le soussigné exhibera des spécimens de sa collection de Dahlias. A ces spécimens seront attachés les noms et le prix, afin que ceux qui se proposent d'en acheter, puissent avoir le moyen de faire leur choix. Des ordres peuvent être envoyés après l'exhibition, et les racines seront livrées cet hiver. THOMAS WILSON, Jardinier, Terrace Bank. Montréal, 5 septembre 1848.

COLLÈGE DE STE. THÉRÈSE. LE SOUSSIGNÉ informe de nouveau, que la rentrée des élèves du COLLÈGE DE STE. THÉRÈSE aura lieu le QUATRIÈME DE SEPTEMBRE prochain. Il peut en même temps les personnes entendues envers le dit Collège d'envoyer immédiatement ce qu'elles doivent afin qu'elles puissent faire les approvisionnements nécessaires aux enfants. M. DUCHARME, PRINC. Montréal, 30 août 1848.

COLLÈGE DE ST. HYACINTHE. L'ENTRÉE des élèves au COLLÈGE DE ST. HYACINTHE aura lieu MERCREDI LE 13 SEPTEMBRE prochain. Le prix de la pension et de l'enseignement est de \$15 par semaine, payable d'avance en deux semestres, au jour de l'entrée et dans le cours du mois de février. Il n'y a point de déduction pour absences de moins de deux mois consécutifs. Toutes les lettres adressées aux élèves doivent être franches de port. Aucun élève étranger à la paroisse ne peut prendre sa pension au village sans une autorisation du directeur. Il n'y a point au collège d'enseignement purement classique. Pour être admis, il faut savoir lire et pouvoir s'écouter à la dictée. Collège de St. Hyacinthe, 1er août 1848.

COLLÈGE DE STE MARIE. A MONTRÉAL (RUE ST. ALEXANDRE N. 17). LES ÉLÈVES trouveront dans l'établissement un cours complet classique et commercial. Trois classes s'ouvriront le 20 du mois de SEPTEMBRE. Le premier sera un cours préparatoire Anglais et Français, dans lequel on enseignera la Grammaire dans les deux langues, l'Écriture, l'Arithmétique, la Géographie, l'Histoire. Les deux autres formeront le commencement du cours classique. Le Français et l'Anglais seront sur le même pied dans toutes les classes. Chaque année on ajoutera une nouvelle classe et les élèves de l'année précédente passeront à la classe supérieure jusqu'à ce que la série des cours soit complète.

CONDITIONS PROVISOIRES. Pour les cours préparatoires \$2 } par mois. Pour les autres cours \$3 } Payables d'avance et par trimestre. L'Italian, l'Allemand et le dessin seront facultatifs et à la charge des parents. S. MARTIN, S. J. Président. Montréal, 5 septembre 1848.

AVIS. LES CLASSES des Sœurs de JÉSUS-MARIE à Longueuil s'ouvriront le 7 du courant, Longueuil 1er septembre 1848.

